



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE CULTUREL
DE SAINTE-CERONNE-LES-MORTAGNE

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Le samedi 24 mai 2025 à 10h30 à la mairie

Membres du bureau présents (6) : Brigitte de LABARRE, Corinne LAMOURET, Martine LEROY, Sophie MONTAGNE-CHAMBOLLE, Dominique RAGOT, Marc SIMOËN. Excusés Françoise CHANTEPIE, Dany GAUTIER, Benoît MIGNOT.

Membres présents (15) : Raymonde LIZOT, Inès TELINGE, Maggy LULIN, Yolande RAGOT, Odile SIMOËN, André BOURGOUIN, Philippe BLUTEL, Hubert LEROY, Alain LULIN, Jacky METIVIER, Nicolas MILET, Daniel SIMOËN, Marc SIMOËN, Jean-François SUZANNE, Alexandre TELINGE.

Pouvoirs (10) : Françoise CHANTEPIE, Elizabeth DEZECACHE, Dany GAUTIER, Gwendoline GILLES, Christine GIROUX, Ghislaine KRENTNER, Micheline ORANGE, Pascal EVEN, Moïse HAMARD, Benoît MIGNOT.

La Présidente accueille l'assemblée par ces mots :

« Si nous nous réunissons avec un mois de retard, Il ne vous aura pas échappé que c'est en raison d'un évènement d'intérêt planétaire qui nous aurait à coup sûr empêché d'atteindre le quorum : l'inhumation du Pape François.

Cette réunion annuelle nous permet de faire le point des activités de notre association, de vérifier sa bonne santé financière, et de retrouver les fidèles adhérents pour les remercier de vive voix de leur constant et généreux soutien qui a permis tant de réalisations en bientôt 23 ans.

Nous sommes à ce jour quarante-sept membres : 21 présents ce jour. Nous avons aussi reçu 10 pouvoirs.

Le quorum étant atteint, je déclare notre AG ouverte. »

Rapport d'activité

En ce qui concerne les dates à retenir pour l'année 2024, l'église a accueilli en dehors des mariages et des inhumations, plusieurs messes paroissiales (5), notamment lors de la venue d'une délégation de 16 Corneilhanais en juillet. Ceux-ci arrivés le vendredi soir et repartis le mardi matin, reçus conjointement par l'ASPC et la Mairie ont pu visiter le Perche, se rendre chez des producteurs locaux (Ferme de l'étoile et un producteur de cidre, pommeau, calvados, Monsieur LEROUX à Boissy-Maugis) et pousser jusqu'à Lisieux (visite de la cathédrale), du Musée du Camembert à Vimoutiers et du site de MONTORMEL. Depuis les échanges sont nombreux sur WhatsApp.

Lors de la fête de Saint-Hilaire, qui a eu lieu en même temps que les élections il n'y a pas eu la possibilité de tenir le stand de brocante habituel.

A propos de la souscription à la Fondation du Patrimoine, en novembre nous en avons prolongé la durée jusqu'au mois d'août 2027 et porté son montant à 90 000 €. La Fondation nous a alors annoncé une nouvelle aide pour les travaux de 8 000 €. Ce qui porte cette aide à 18 000€ sur cette souscription.

Les concerts

En 2024 nous avons pu entendre :

- ✓ Edith REYBOUBET et Sylvain DAURIAC à l'occasion de « Pierres en Lumières »,
- ✓ Le trio IRINI lors des Musicales de Mortagne,
- ✓ Lucie FOUQUET soprano et François CORNELOUP saxo baryton dans « Dolce Tormento »,
- ✓ Et pour finir, pendant les journées du Patrimoine, un concert à quatre mains des Sœurs ANDRANIAN.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

En l'absence de notre trésorier, Benoit Mignot, il est présenté par Marc Simoën, membre du bureau.

Présentation des comptes 2024

Année 2024			Comptes arrêtés au 31/12/2024		
CHARGES			PRODUITS		
	Objet	Montant		Objet	Montant
	Assurances	174,98 €		Dons et cotisations	14 450,00 €
	Frais bancaires			Ventes d'objets donnés	
	Frais de concert (artiste et piano)	548,60 €		Autres ventes d'objets	58,00 €
	SACEM	110,58 €		Participations aux frais du concert	547,00 €
	Denrées alimentaires (Pot concert)			Intérêts Livret et compte-titre	806,91 €
	Don ASPC - Virements à SCLM	6 650,00 €			
	Total charges	7 484,16 €		Total produits	15 861,91 €
				Résultat Exercice	8 377,75 €
SOLDE DES COMPTES					
			31/12/2024	Pour vérification	
31/12/2023	Compte courant	1 446,11 €		Compte courant	959,44 €
	Chèque à encaisser			Chèques à encaisser	- €
	Caisse	61,62 €		Caisse	54,62 €
	Livret	22 373,51 €		Livret	31 244,93 €
	Compte titres	15,30 €		Compte titres	15,30 €
	Total en début d'exercice	23 896,54 €		Total en fin d'exercice	32 274,29 €
	Résultat Exercice	8 377,75 €			
31/12/2023	Solde en fin d'exercice	32 274,29 €		Ecart	-

Les participations aux frais de concert en ont couvert les charges. La commune a pris en charge la location du piano.

Les dons versés à la commune de Sainte-Céronne-les-Mortagne (virements à SCLM) sont : 6500 € pour la rénovation du lavoir et 150 € pour la réparation de la Croix de l'Osier.

Il reste un excédent de 8 377, 75 €.

Les comptes sont approuvés.

Souscription 112473 signée le 17/08/2022	
Opérations de l'exercice	
Dons collectés	20 035,00 €
Commission de gestion	1 202,10 €
Total net	18 832,90 €
Solde net au 31/12/2023	32 171,50 €
Opérations de l'exercice	18 832,90 €
Solde net au 31/12/2024	51 004,40 €

Perspectives 2025

- **La 3^{ème} Tranche des travaux de l'église**

La Mairie de Sainte-Céronne s'est positionnée dès janvier 2024 auprès de la DRAC. Pour 2025 nous avons obtenu une subvention de 4 662 € pour la conception de la maîtrise d'œuvre. Le coût du devis de Monsieur MAFFRE qui a été reconduit pour ces travaux est de 11 320 €, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage est de 2 000 €. Il reste donc 8 658 € à la charge de la Mairie. Le bureau après en avoir débattu propose à l'Assemblée de voter pour un don de 3 000 € pour la mise en route des travaux.

La proposition est acceptée à l'unanimité

- **Don de l'ASPC pour la relique**

Après avoir remarqué que la relique de Sainte Céronne était réparée avec du scotch et en avoir parlé avec Madame CAILLET-BARANIAK (Cheffe de la mission Patrimoine et Musée), la mairie a demandé un devis pour sa restauration. Le Conseil Municipal a accepté la réparation dont le montant est de 1 400 €. Le scotch a été retiré, les parties manquantes ont été comblées et le tout retouché pour que la restauration soit invisible. La relique a été replacée dans la châsse et vous pouvez la voir devant vous. Cette restauration rentre totalement dans l'objet de notre association et je vous propose donc de prendre cette restauration sur le compte de l'Association.

La proposition est acceptée à l'unanimité

- **Don d'une bible du XVIIIème DE LE MAISTRE DE SACI**

A l'occasion de son anniversaire, les amis de Mme de LABARRE se sont généreusement mobilisés pour faire des dons à la Fondation du Patrimoine et à l'ASPC. En cette même circonstance, son frère lui a fait don d'une Bible du tout début du XVIIIème siècle, 1704 pour être précise, qu'elle a été heureuse de nous présenter.

Il s'agit de la précieuse traduction de LE MAISTRE de SACY, célèbre Janséniste, traduction réputée une des plus belles et poétiques au monde. Le Bureau, qui s'est réuni il y a plusieurs semaines, a jugé qu'il était préférable que cet objet appartienne au patrimoine culturel de la commune.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

- **Vie du jumelage avec Corneilhan**

Comme tous les ans à Corneilhan, une grande manifestation est prévue en l'honneur de Sainte Céronne. Ce sera le week-end du 16 novembre 2025, vous y êtes conviés par Bertrand GELLY, Maire de la commune. Nous vous indiquerons bientôt les modalités pour y participer.

- **Les événements à Sainte-Céronne**

Ce samedi 24 mai, notre belle église accueille un groupe de grande qualité qui se produit dans la France entière, les Chantres de la Sainte-Chapelle, dirigés par Antoine SICOT, natif de Saint Ouen de Sècherouvres, que beaucoup ici connaissent. Le concert est à 20 H.

Le prochain concert aura lieu le 22 juin à 18h, dans le cadre des Musicales de Mortagne. Le thème de cette année : les instruments à vent.

Le jour de la fête, qui se tiendra cette année à Sainte-Céronne le 20 juillet, nous aurons une grand-messe, et un stand de brocante ASPC.

Pour clore la saison, lors des journées du Patrimoine le 19 septembre à 20h30, Eliza FIASCA revient avec un programme différent, accompagnée cette fois de Louise MEURISSE (harpe/voix). Concert intitulé « D'autres HORIZONS » : chansons et ballades en huit langues qui nous emmènerons de port en port de l'Atlantique à la Méditerranée. Manifestation au chapeau au profit de la restauration de l'église.

Si vous connaissez des artistes d'un bon niveau mais néanmoins au tarif accessible, n'hésitez pas à nous les présenter. Nous sommes toujours heureux de pouvoir organiser des récitals dans l'église et participer ainsi au rayonnement de notre petite mais active commune.

Questions diverses



Jacky METIVIER nous fait part de l'existence d'une gravure photographiée en 1990, à l'époque où le presbytère était loué représentant le Presbytère et ses jardins. Il serait intéressant de savoir ce qu'elle est devenue.

Jacky pose une question sur la consultation des archives qui s'adresse plutôt à la Mairie. Dominique RAGOT dit qu'il peut venir quand il le désire mais que le local « archives » est un peu encombré...

La réunion se prolonge par le verre de l'amitié et l'arrivée un peu tardive des chantres de retour d'Evreux où ils ont chanté à la cathédrale la veille au soir.

La Présidente Brigitte de LABARRE